

---

# Quelques aspects visuels de la tradition monarchique

---

par Peter Trepanier

*La reine Elizabeth II est montée sur le trône en 1952 alors que l'Empire britannique se transformait peu à peu en Commonwealth. Constitutionnellement, l'adoption par des pays indépendants d'une monarchie partagée était une procédure relativement simple que rendaient possible des lois comme la Loi sur les titres royaux de 1953. L'intégration de cette nouvelle réalité dans la conscience des citoyens posait un défi plus grand. Le présent article traite de deux initiatives visant à étendre la notion de statut partagé au-delà de sa dimension juridique. Ce fut d'abord la tournée canadienne des robes du couronnement sous la responsabilité administrative du Musée des beaux-arts du Canada (alors appelé Galerie nationale du Canada) en 1954-1955, puis l'inauguration du Parlement du Canada par la reine Elizabeth II en 1957.*

**L**e couronnement d'Elizabeth II, qui eut lieu le 2 juin 1953, coïncida avec les débuts de la télévision et fut la première production mondiale du média. La télévision rendit les fastes royaux accessibles de façon plus immédiate et plus impressionnante. Environ 27 millions de personnes ont regardé le couronnement en direct au Royaume-Uni et des centaines de millions de personnes de par le monde en ont vu la version filmée quelques heures après chez eux sur un téléviseur noir et blanc fraîchement acheté, loué ou partagé. La décision d'Elizabeth II de permettre la télédiffusion de son couronnement, moment fort de la vie d'un monarque, a établi

l'importance que devait désormais avoir le nouveau média dans l'orchestration des cérémonies royales. La reine est devenue ainsi la figure médiatique la plus reconnaissable et la plus durable du monde.

La robe qu'elle a portée au couronnement compte parmi les plus célèbres du XX<sup>e</sup> siècle. Dessinée par Norman Hartnell, elle était conçue pour faire converger les regards sur celle qui la portait dans un chef-d'œuvre scintillant de cérémonial d'État et qui devait rester le point de mire au milieu d'une débauche de robes ecclésiastiques et cérémonielles et sous les projecteurs de la télévision. La robe devait signifier que l'être humain qui la portait était l'incarnation de 11 pays. C'était en somme un atlas des domaines de la reine.

La robe du couronnement était faite de satin blanc et somptueusement brodée de fil d'or et d'argent ainsi que de pierres précieuses et semi-précieuses. La broderie incorporait les emblèmes floraux du Royaume-Uni et des dominions dont Elizabeth II était la reine. Les emblèmes floraux des 11 pays du Commonwealth étaient entrelacés en une guirlande, dont chaque fleur ou feuille entourait une rose Tudor. Le Canada était symbolisé par une feuille d'érable de soie verte et de fil d'or brut veinée de cristal. La robe était si lourdement ornée de bijoux qu'elle a dû être doublée en taffetas et renforcée d'une

---

Peter Trepanier travaille à la Section de la bibliothèque et des archives du Musée des beaux-arts du Canada. L'article est une version révisée d'une communication présentée à Londres le samedi 26 juillet 2003, à la conférence annuelle de la Courtauld History of Dress Association, dont le thème était « Fashion and the British Empire ». La communication a aussi été présentée à la conférence annuelle de l'Association d'art des universités du Canada lors d'une séance qui s'est tenue le samedi 8 novembre 2003 et dont le thème était « What Lies Beneath: Clothing, Textiles, and the Body ». L'auteur remercie Frances Smith de ses observations perspicaces et de ses suggestions rédactionnelles.



**Exposition des robes et des insignes du couronnement, Musée des beaux-arts du Canada, juillet 1954** (Photo : Office national du film du Canada) Avec la permission de la Bibliothèque et des Archives du Musée des beaux-arts du Canada. Exp. no 710.

crinoline en crin de cheval, ce qui la faisait tomber droite sans déformer les emblèmes et en répartissait le poids de manière à la rendre plus facile à porter. Lorsque la reine se déplaçait, sa robe paraissait légère et délicate, avec des chatouillements qui passaient du rose le plus pâle au mauve pâle et au vert tendre — pourtant l'effet général était celui d'une blancheur éclatante : la reine scintillait de la tête au pied parmi une flambée d'or et de diamants. La robe ajoutait à la solennité du moment. La reine éblouissait tout le monde quand elle marchait avec grâce dans une auréole enchantée de majesté et de splendeur.

Elizabeth II est le premier monarque à porter le titre de chef du Commonwealth et à être couronné comme tel. Cette nouvelle désignation a poussé les pays du Commonwealth dont elle était le chef de l'État à faire adopter par leur Parlement, avant son couronnement, une loi reconnaissant le monarque du Royaume-Uni comme le leur. Au Canada, la Loi sur les titres royaux a été adoptée par le Parlement canadien et édictée par proclamation royale le 29 mai 1953. La Loi conférait juridiquement et publiquement, à la veille du couronnement de la reine, le statut d'une monarchie constitutionnelle distincte au Canada. Elizabeth II était également reine du Canada et du Royaume-Uni. Le monarque restait partagé, mais l'institution monarchique s'incarnait en des entités constitutionnelles indépendantes. Le couronnement offrait aussi l'occasion d'affirmer le concept de la multiplicité de la Couronne même s'il n'y avait qu'un monarque. Même si les royaumes de la

reine n'ont pas hésité à prêter allégeance à leur souveraine en assistant à son couronnement, leur manque de participation officielle à la cérémonie proclamait à la face du monde, dignement mais visiblement, leur statut de monarchie constitutionnelle égale, indépendante et autonome et leur opinion unanime qu'il s'agissait d'une cérémonie de consécration particulière au plus vieux royaume de leur souveraine, le Royaume-Uni. Le gouvernement britannique espérait profiter de la présence au couronnement des représentants du Commonwealth pour affirmer sa propre position sur la scène mondiale. Les dominions, toutefois, réaffirmaient publiquement à la communauté internationale leur indépendance politique du gouvernement britannique, même si le Statut de Westminster, adopté en 1931, avait accordé aux anciennes colonies l'indépendance juridique complète et déclaré que les parlements du Royaume-Uni et des dominions avaient un statut d'égalité. La Grande-Bretagne devait se résigner au fait qu'elle n'avait plus de statut éminent au sein du Commonwealth et que sa reine était désormais également, officiellement et explicitement la reine de royaumes séparés et autonomes.

La célébration suprême d'un monarque est le couronnement. L'importance des changements résultant du concept d'une couronne multinationale et la réticence des gouvernements étrangers à participer à la cérémonie du couronnement ne sont pas passées inaperçues aux yeux de la

---

reine. Elizabeth II a compris instinctivement la valeur politique et sociale de l'apparat monarchique. Elle a saisi le potentiel de la télévision comme moyen d'unir ses domaines en montrant sa personne comme l'incarnation vivante du concept insaisissable de monarchie. Trois siècles plus tôt, Elizabeth I<sup>re</sup> collaborait volontiers avec ses courtisans pour orner de sa présence les grandes occasions, enrichissant ainsi l'expérience de ses sujets. Elle établit et modula astucieusement son image et son règne bénéficia politiquement de sa maîtrise du pouvoir du costume et du faste. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Édouard VII participait volontiers au spectacle royal comme moyen de renforcer le lien entre le monarque et son peuple. En tant que prince de Galles, George V, fils et héritier d'Édouard VII, croyait que ses tournées royales dans l'Empire renforceraient le lien personnel du souverain avec le peuple, lien qui transcenderait les gouvernements et la politique. Si la télévision pouvait rattacher par l'imagination et l'émotion les domaines éloignés de la reine à leur monarque, la reine voulait, à son tour, renforcer ce lien multinational en ouvrant ses parlements d'outre-mer dans sa robe du couronnement et en exposant les objets d'apparat de celui-ci.

### **Exposition des robes et des insignes du couronnement**

---

Avec l'autorisation de la reine, le Bureau des relations avec le Commonwealth a proposé une exposition des robes du couronnement de la reine aux hauts-commissaires, qui ont fait part de ce projet à leur gouvernement. Le Canada a répondu officieusement que « si Sa Majesté approuvait l'exposition des robes au Canada, elles seraient tout à fait les bienvenues »<sup>1</sup>. Comme pour le couronnement, un comité de travail composé de représentants du Royaume-Uni et du Commonwealth s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter d'un calendrier, des responsabilités des parties, des coûts et des arrangements financiers ainsi que du contenu. Les cabinets de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada ont approuvé une tournée d'exposition qui commencerait par la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour coïncider avec la visite que la reine devait faire dans ces deux pays après le couronnement. Le gouvernement canadien a confié au Musée des beaux-arts du Canada la responsabilité de toutes les dispositions administratives pendant que l'exposition se trouvait au Canada. Du 2 juillet 1954 au 10 janvier 1955, les robes et les insignes du couronnement ont été exposés dans les capitales nationale et provinciales ainsi qu'à Montréal, alors la métropole du Canada. L'exposition durait de deux jours à deux semaines suivant l'endroit; 162 210 personnes s'y sont rendues. Le Bureau des relations avec le Commonwealth a fourni des propositions de plans, des instructions de mise en scène et des légendes. L'exposition s'autofinçait, mais le Musée des beaux-arts a absorbé les frais de déplacement de son personnel. Il était recommandé de percevoir un droit d'entrée modeste (25 cents pour les adultes et 10 cents pour les enfants)

pour contribuer aux frais. Comme il lui avait été demandé, le Canada a fait don des recettes de 2 665 \$ (969,10 £) au fonds de restauration de l'abbaye de Westminster.

L'exposition se composait de plusieurs des robes portées pendant la cérémonie du couronnement, d'accessoires utilisés à l'abbaye et de répliques (utilisées dans les répétitions) des bijoux de la couronne. La robe du couronnement n'y figurait pas parce que la reine la portait pour inaugurer les divers parlements pendant son voyage. Pendant sa tournée canadienne, il manquait à l'exposition la robe Red Crimson ou parlementaire, dont la reine avait besoin à Londres pour inaugurer le Parlement britannique cet automne-là. Les organisateurs de l'Exposition nationale canadienne de Toronto espéraient pouvoir montrer la robe du couronnement, mais leur demande fut rejetée. La reine allait la porter à l'ouverture des divers parlements pendant son voyage. Voici quelques-uns des faits saillants de l'exposition canadienne :

- La robe d'État, ou robe du couronnement, a été portée par la reine lorsqu'elle est retournée au palais après la cérémonie de l'abbaye de Westminster. Longue de 18 mètres, elle est faite en velours pourpre, doublée en soie, avec une cape et une bordure en hermine canadienne. Des gerbes de blé et d'olivier, symboles de paix et de prospérité, y sont brodées en fil d'or. La robe était installée sous un dais doré, qu'on a tenu au-dessus de la reine pendant son onction.
- La dalmatique est une longue tunique de tissu d'or à manches amples semblable à l'uniforme de cérémonie d'un consul romain. Elle a été portée par la reine après l'onction et pour le couronnement.
- La tunique du duc d'Édimbourg était faite de velours cramoisi, bordée de petit-gris et « poudrée » de quatre raies d'hermine, le nombre de raies indiquant le rang de duc. La couronne se compose d'argent doré et d'une toque de velours cramoisi ornée d'hermine et dotée d'un gland d'or au centre. Au-dessus du cercle, il y a huit feuilles de fraise en or, ce qui dénote là encore le rang de duc.

Le Musée des beaux-arts considérait manifestement l'exposition comme un devoir. Un communiqué sans enthousiasme qui insistait sur les aspects constitutionnels et éducatifs de l'exposition témoignait de l'ambivalence du musée à l'égard des mérites esthétiques de l'exposition :

Pour la plupart des Canadiens, qui n'ont pu suivre le couronnement que par la voie de la radio, de la télévision ou du cinéma, ce sera l'occasion de voir de près certains des objets associés à ce jour mémorable. Dans un sens, cette exposition est une reconnaissance officielle du fait constitutionnel qu'Elizabeth II est reine du Canada aussi bien que du Royaume-Uni et que, en tant que Canadiens, nous sommes directement intéressés par son couronnement. Pour la jeune génération en particulier, les objets en montre et la publication explicative qui les accompagne contribueront puissamment à mieux faire comprendre sa signification historique et religieuse<sup>2</sup>.

---

La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont publié des catalogues pour l'exposition, mais pas le Canada. *Most Excellent Majesty*, une publication explicative de Dermot Morrah, en a tenu lieu<sup>3</sup>. Ce n'était pas un catalogue, mais un compte rendu de la position historique et constitutionnelle de la monarchie.

Les journaux locaux annonçaient l'exposition lors de son passage, certains offraient une liste de contrôle et des photographies. Parmi les articles en montre se trouvaient les ornements sacerdotaux de la reine, qui faisaient penser à des reliques qu'un pèlerin se doit de voir et de vénérer. Après tout, les ornements sacerdotaux étaient utilisés dans un rite divin, une cérémonie religieuse solennelle; ils n'étaient pas seulement les restes d'un grand déploiement. Cependant, le couronnement avait eu lieu un an plus tôt dans un lointain pays où peu de Canadiens s'étaient rendus et, bien que l'exposition ait suscité de l'intérêt, elle n'a pas pu soutenir l'impact de la cérémonie télévisée. La neutralité avec laquelle la Musée des beaux-arts en a fait la promotion ainsi que l'éloignement dans le temps et l'espace ont compromis l'expérience. En dépit du grand nombre de visiteurs, l'exposition est passée largement inaperçue.

### Visite royale de 1957

---

L'euphorie s'est ravivée lors de la visite de 1953-1954 postérieure au couronnement. De grandes foules ont bordé les rues et rempli les places pour voir la radieuse jeune reine. Dans les capitales du Ceylan (Sri Lanka), de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, la reine a créé un précédent en portant sa robe du couronnement et en ouvrant le Parlement, en sa qualité de reine, dans un Commonwealth qui célébrait la modernité et l'égalité de préférence à la hiérarchie et à la tradition. Quelques années plus tard, Dermot Morrah a fait ce commentaire sur les visites royales dans le Commonwealth :

La tournée royale a pour objet, entre autres, d'offrir aux gens leur juste part des fastes et splendeurs du cérémonial d'État dont se nourrit si largement une société monarchique. Il y a des processions dans les rues, des revues des troupes, des banquets d'État et des discours. Dans la mesure du possible, ce qui est décrit ci-dessus comme l'acte le plus solennel après le couronnement est reproduit dans les capitales d'outre-mer. C'est-à-dire que le calendrier politique est aménagé de manière que l'inauguration d'une session parlementaire coïncide avec la visite de la reine, ce qui lui permet d'ouvrir le Parlement en appareil d'État en suivant de très près l'ancien cérémonial de Westminster<sup>4</sup>.

Ces manifestations familières de la monarchie visaient à dégager une impression de noblesse, de stabilité et de continuité dans une période de changement constitutionnel. Malgré leur respect pour la famille royale, les dirigeants du Commonwealth n'allaient pas se laisser dissuader d'affirmer l'indépendance et l'autonomie de leur pays. Grâce à son sens

du devoir et à la compréhension instinctive qu'elle a de son rôle, la reine a su s'adapter à cette évolution.

En 1953, il avait été question que la reine viendrait au Canada ouvrir le Parlement en guise de reconnaissance officielle de sa nouvelle position constitutionnelle comme reine du Canada. L'occasion s'est présentée lorsqu'elle a été invitée aux États-Unis en octobre 1957 à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de Jamestown, premier établissement anglais permanent en Amérique du Nord. On préparait déjà une visite royale au Canada pour marquer l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959. Cependant, comme la reine devait se rendre aux États-Unis à l'automne et que le gouvernement canadien estimait que tous ses vols transatlantiques officiels devaient inclure une visite au Canada, on voulut l'inviter à ouvrir le Parlement en sa qualité de reine du Canada. Elizabeth II a ouvert notre 33<sup>e</sup> législature le lundi 14 octobre 1957, Jour d'Action de grâce. Elle a été le premier monarque en exercice à le faire. Revêtue de sa robe du couronnement, la reine du Canada a lu, depuis son trône canadien, le discours rédigé par son gouvernement canadien.

Les journaux locaux rapportent que les gens sont arrivés très tôt ce matin-là sur la colline du Parlement avec leur chaise pliante et leur casse-croûte pour s'assurer d'une bonne place d'où regarder la cérémonie, qui devait commencer à 15 h. Environ 50 000 personnes s'étaient massées le long des rues et sur la colline du Parlement. Les quotidiens racontent la journée dans une prose douce et obséquieuse, émaillée de références impériales et coloniales empreintes de nostalgie.

C'était une radieuse et chaude journée d'automne, où Dame Nature « versait à flot la lumière du soleil dans un joyeux jaillissement digne d'une reine » sous « un ciel aussi bleu que le ruban de l'Ordre de la Jarretièrre » et par « un fort vent d'ouest qui plaquait contre le ciel le rouge du Red Ensign [drapeau non officiel du Canada à l'époque] ». Les badauds ont vu arriver les invités en tenue de soirée « dans un déploiement qui rappelait une cour royale [...] Et la voilà tout à coup — le cercle de diamants de sa tiare lançant des éclairs, le ruban bleu de la Jarretièrre clairement visible sur son épaule et le soleil touchant sa nuque à l'endroit où sa robe du couronnement s'abaissait ». Au moment où la reine franchit la grille principale de la colline du Parlement dans un carrosse ouvert accompagnée d'une escorte de la Gendarmerie royale du Canada, les canons firent entendre le salut royal et les cloches de la Tour de la Paix se mirent à sonner. Le couple royal atteignit les marches de l'entrée des édifices du Parlement, où le premier ministre les accueillit sous une arcade. La reine et la duchesse descendirent de leur carrosse et prirent place sous un dais, se tournant vers la foule qui restait bouche bée à la vue de la robe et des bijoux, tandis que la fanfare jouait le *God Save the Queen*<sup>5</sup>.

La visite de la reine fut le grand événement protocolaire et mondain de l'année à Ottawa. Le lendemain soir, la reine portait une autre création Hartnell, la robe Feuille d'érable du Canada, à un dîner officiel à la résidence du gouverneur

---

général. La robe était de satin vert pâle, la jupe était bordée d'une large guirlande de feuilles d'érable en velours vert émaillées de cristaux et d'émeraudes représentant notre emblème national. La robe incarnait le statut de la reine comme reine du Canada. Donnée au pays, elle fait aujourd'hui partie de la collection du Musée canadien des civilisations.

Voulant rappeler son couronnement à ses royaumes d'outre-mer, la reine s'est habillée pour le Parlement de façon à montrer qu'elle était à la fois reine du Canada et reine du Royaume-Uni. Ce qu'elle ne pouvait pas dire par la parole, elle pouvait le dire par le vêtement. Sa robe du couronnement soulignait le fait qu'elle était reine de nombreux domaines. Le geste était-il trop subtil pour être compris? Ou marquait-il le début d'une indifférence mesquine et d'une ambivalence à l'égard de la présence royale au Canada?

Dans l'exercice de ses fonctions protocolaires, la reine a choisi des vêtements qui soulignaient la dignité de sa fonction et l'importance de l'occasion. Ses robes officielles projetaient splendeur et majesté. Elles étaient conçues pour être clairement vues et faire une forte impression. La silhouette était bien définie et les tissus somptueux et les bijoux étincelants pouvaient être vus clairement de loin. Au Canada, l'exposition itinérante des robes du couronnement et le choix que la reine a fait de porter sa robe du couronnement pour ouvrir le Parlement étaient des gestes diplomatiques visant à souligner et à renforcer son droit constitutionnel de régner. Même si les foules se repaissaient la vue de la garde-robe royale, le déploiement de la monarchie devait tout de même maintenir un équilibre précaire entre une reine qui est chef de l'État et un pays réticent en matière d'ostentation et de déférence. La journaliste canadienne June Callwood s'interrogea ouvertement sur l'ampleur du sentiment royal au Canada dans l'article qu'elle consacra à la visite de quatre jours dans la revue *Maclean's* :

Il a semblé à certains observateurs que le rôle de la reine au Canada misait sur un faste mesuré, juste assez pour éveiller la fierté des Canadiens qui révèrent la tradition et la majesté par-dessus l'État, mais pas au point de contrarier ceux qui considèrent la royauté comme un colifichet d'un archaïsme aveuglant à une époque de frugalité<sup>6</sup>.

Pour un nombre croissant de Canadiens, la robe du couronnement et l'exposition des robes du couronnement rappelaient la couronne britannique plutôt que la nouvelle couronne canadienne indépendante. Comme le gouvernement était parfaitement conscient de l'ambivalence croissante envers la couronne au Canada, c'est avec prudence qu'il a affirmé sa relation constitutionnelle avec le monarque. La « couronne d'érable » n'avait pas encore marqué de son empreinte l'imagination collective.

### Notes

---

1. Télégramme n° 1378, de N.A. Robertson (haut-commissaire du Canada, Londres, Angleterre) à J.W. Pickersgill (secrétaire d'État aux Affaires extérieures), 6 août 1953, Archives du Musée des beaux-arts du Canada, fonds du Musée des beaux-arts du Canada, Exhibition in Gallery, 5.5C Coronation Robes - Regalia Exhibition (Dossier 1).
2. Archives du Musée des beaux-arts du Canada, fonds du Musée des beaux-arts du Canada, Exhibition in Gallery, 5.5C Coronation Robes - Regalia Exhibition (Dossier 2).
3. Dermot Morrah, *Most Excellent Majesty*, Londres, Central Office of Information, 1953.
4. Dermot Morrah, *The Work of the Queen*, Londres, William Kimber, 1958, p. 187-188.
5. *Ottawa Citizen* et *Ottawa Journal*, 14 et 15 octobre 1957.  
Voir aussi Sylvia Seeley, « Royal Visit – 1957 », *Canadian Geographical Journal*, vol. 55, n° 6 (décembre 1957), p. 206-231.
6. June Callwood, « June Callwood's Story of the Queen's Visit », *Maclean's*, vol. 70 (décembre 1957), p. 16.